

Approches permettant d'intégrer les anticorps bispécifiques à la pratique clinique, d'accroître la sensibilisation et d'améliorer la qualité des soins dispensés aux patients atteints d'un myélome multiple – Appel de projets

1. Introduction

Myélome Canada et Pfizer Canada ont le plaisir de proposer, dans le cadre de leur collaboration, un programme de subventions destinées à soutenir des projets d'amélioration de la qualité qui permettront de faire progresser la qualité des soins et des pratiques exemplaires entourant le traitement des patients atteints d'un myélome multiple récurrent ou réfractaire qui sont traités par des anticorps bispécifiques.

À propos de Myélome Canada

Le myélome multiple, communément appelé myélome, est la deuxième forme de cancer du sang la plus répandue. Le myélome affecte les plasmocytes du système immunitaire, que l'on retrouve dans la moelle osseuse. Chaque jour, onze Canadiens reçoivent un diagnostic de myélome et malgré sa prévalence accrue, ce cancer demeure peu connu. Bien que la maladie soit incurable, les patients vivent mieux et plus longtemps grâce au développement de nouveaux traitements. Toutefois, pour guérir le myélome, plus d'investissement et de recherche sont nécessaires. Pour en savoir plus, visitez le www.myelome.ca.

Notre promesse : Améliorer la vie de tous les Canadiens touchés par le myélome en les engageant dans nos actions visant à favoriser l'accès à de meilleurs soins et traitements, et assurer la prévention et ultimement la guérison de la maladie.

À propos de l'organisation mondiale des subventions médicales de Pfizer

Le programme de l'organisation mondiale des subventions médicales de Pfizer appuie les initiatives indépendantes de la communauté en matière de santé mondiale (p. ex. recherche, amélioration de la qualité ou éducation) destinées à améliorer les résultats des patients dans les domaines où on observe un besoin médical non comblé qui concorde avec les stratégies d'ordre médical ou scientifique de Pfizer.

Le programme de subventions décernées dans le cadre d'un concours de cette organisation de Pfizer comporte un appel de projets affiché publiquement qui fournit des renseignements détaillés sur un champ d'intérêt particulier et les dates limites d'examen et d'approbation et fait appel à un comité d'experts qui prendra une décision finale à cet égard. Les organisations sont invitées à soumettre un projet qui vise à combler les lacunes dans la pratique, comme indiqué dans l'appel de projets.

Pour toutes les subventions destinées à l'amélioration de la qualité, le demandeur (et en fin de compte le bénéficiaire) est responsable de la conception, de la mise en œuvre, de la commandite et de la réalisation de l'initiative indépendante financée par la subvention. Pfizer ne doit en aucun cas participer à un quelconque aspect de l'élaboration du projet, ni à la réalisation ou à la surveillance du programme d'amélioration de la qualité.

Le présent appel de projets est publié par les deux organisations. Myélome Canada est l'organisation responsable de l'examen et de l'évaluation des propositions. Un comité d'évaluation, dirigé par Myélome Canada, décidera quelles propositions recevront un financement.

2. Contexte

Motivés par le même désir de combler les lacunes dans les soins offerts aux patients atteints d'un myélome, Pfizer et Myélome Canada publient conjointement le présent appel de projets afin de recevoir des propositions de projets visant à améliorer la qualité par la normalisation des processus et l'éducation dans le but de réduire la variabilité des résultats lorsque les anticorps bispécifiques peuvent être utilisés comme traitement chez les patients atteints d'un myélome multiple.

Les projets retenus feront appel à des méthodes d'amélioration de la qualité permettant de surmonter les obstacles connus à l'amélioration des soins, ainsi qu'à l'éducation des professionnels de la santé en ce qui concerne les données probantes et les recommandations relatives à la gestion du traitement par les anticorps bispécifiques. Ces obstacles comprennent notamment les facteurs d'ordre clinique ou thérapeutique, les facteurs psychosociaux liés aux patients, les facteurs socio-économiques ou géographiques et les obstacles aux soins des patients imputables au système de soins de santé ou à la technologie.

L'amélioration de la qualité prend en considération des aspects de la qualité tels que la compétence clinique, l'évaluation des résultats et des processus, l'évaluation du programme, les indicateurs de qualité et l'assurance de la qualité. Les subventions destinées à l'amélioration de la qualité contribuent à améliorer les résultats pour les patients dans les domaines où l'on observe un besoin médical non comblé. Elles ne doivent pas être confondues avec les subventions de recherche générale qui sont axées sur l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances médicales particulières et définies. Les projets de recherche répondent à des questions sur les pratiques exemplaires, alors que les projets d'amélioration de la qualité mettent en œuvre ces pratiques exemplaires.

Le myélome multiple est un cancer des cellules plasmiques de la moelle osseuse. Dans le myélome, des cellules plasmiques anormales (également appelées cellules myélomateuses) interfèrent avec la production de cellules sanguines saines normales dans la moelle osseuse et surproduisent des clones inactifs d'anticorps anormaux pouvant avoir une incidence négative sur différentes parties du corps comme les os et les reins. Le myélome multiple vient au second rang des cancers du sang les plus répandus. D'après les statistiques de 2022 publiées par la Société canadienne du cancer, le nombre de nouveaux cas de myélome diagnostiqués en 2022 était estimé à 4000. Au Canada, environ 11 personnes reçoivent un diagnostic de myélome chaque jour.

Les anticorps bispécifiques sont des agents immunothérapeutiques actuellement à l'étude chez les patients atteints d'un myélome multiple au Canada. Un corpus croissant de données probantes a mis en évidence l'efficacité impressionnante et le profil d'innocuité acceptable des anticorps bispécifiques dans le traitement du myélome multiple. Une caractéristique distinctive des anticorps bispécifiques est la possibilité de les utiliser directement sans devoir les adapter à chaque patient. L'intégration de ces thérapies novatrices, si elle est prometteuse, peut cependant aussi poser certaines difficultés pour les systèmes de santé, les équipes soignantes et les patients. Parmi les aspects susceptibles de constituer des défis figurent la coordination des soins, le passage des soins hospitaliers aux soins ambulatoires, ou du milieu institutionnel à la communauté, ainsi que la surveillance et la prise en charge des effets secondaires. Il pourrait être nécessaire d'élargir la portée d'intervention de l'équipe soignante à d'autres volets comme la prévention, le dépistage précoce et la prise en charge des effets secondaires, notamment le syndrome de libération des cytokines, la neurotoxicité et le risque d'infection. De plus, les fournisseurs de soins de santé et les patients auront besoin d'être informés au sujet des nouvelles options thérapeutiques offertes et de la surveillance de la prise en charge des effets secondaires possibles. Enfin, il est nécessaire de définir des modalités d'éducation et des processus normalisés qui se traduiront par une optimisation des soins prodigués aux patients en surmontant toute disparité (géographique, raciale ou financière) et en offrant un accès équitable à un traitement efficace. Le partage des pratiques exemplaires entre les centres universitaires et communautaires sera également un aspect important lorsque les anticorps bispécifiques sortiront du milieu hospitalier pour être utilisés en contexte ambulatoire de vie réelle.

3. Admissibilité

| | |
|---------------------------------|--|
| Portée géographique | Canada |
| Critères d'admissibilité | <ul style="list-style-type: none">• Centres de cancérologie universitaires et communautaires et systèmes de soins de santé (les investigateurs principaux des centres universitaires sont encouragés à inclure dans leur équipe un co-investigateur issu de la communauté).• Associations professionnelles et sociétés médicales et autres organisations dont la mission est liée à l'amélioration des soins de santé.• Les entreprises du domaine des technologies de la santé doivent s'associer à une organisation de prestation de soins de santé et cette dernière doit être le requérant principal.• Si le projet fait intervenir plusieurs unités ou départements au sein d'un même établissement et/ou entre différents établissements, organisations ou associations, toutes les entités devront jouer un rôle pertinent, et l'organisation postulante devra jouer un rôle clé dans le projet. |

4. Propositions

Le présent appel de projets porte sur des projets d'amélioration de la qualité. Il n'est pas dans notre intention de financer des projets de recherche clinique. Les projets de recherche seront considérés comme non visés par le présent appel de projets. Voici quelques exemples de projets non visés : projets de recherche clinique, recherche scientifique fondamentale, études de prévalence, élaboration de registres, recherches sur les services de santé et recherches sur les résultats.

5. Exigences

| | |
|-----------------------------------|---|
| Date de l'appel de projets | 15 mars 2023 |
| Domaine clinique | Myélome multiple récurrent ou réfractaire |

| | |
|---|--|
| <p>Champs d'intérêt liés au présent appel de projets</p> | <p>L'intention du présent appel de projets est de soutenir les initiatives visant à améliorer et à rendre plus équitable l'accès à des soins de qualité pour les patients atteints d'un myélome multiple dans le but d'optimiser les soins et les résultats pour les patients.</p> <p>Les propositions portant sur les thématiques suivantes sont fortement encouragées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien des cliniciens sur des aspects comme le choix d'un traitement, les modes d'action novateurs des anticorps bispécifiques, et la gestion du traitement et des patients. • Stratégies de coordination de la gestion du traitement par les anticorps bispécifiques entre les oncologues et l'équipe soignante multidisciplinaire et multispécialisée. • Passage des soins en milieu hospitalier au traitement ambulatoire, détermination du calendrier de traitement et du schéma posologique et prise en charge des effets secondaires. • Formation à la prise en charge des effets indésirables et processus d'anticipation, d'atténuation et de prise en charge des effets indésirables associés aux anticorps ciblant le BCMA dans le myélome multiple récurrent ou réfractaire. • Modèles de soins multidisciplinaires (p. ex. infirmière pivot, infirmière en oncologie). • Méthodes permettant de lutter contre les disparités (géographiques, raciales et financières) et d'améliorer l'accès aux soins. • Intégration de stratégies visant à améliorer la littératie en santé des patients tout au long de leur traitement contre le cancer. • Éducation des professionnels de la santé sur la gestion du traitement par les anticorps bispécifiques, en insistant sur les effets indésirables présentant un intérêt particulier comme le syndrome de libération des cytokines, le syndrome de neurotoxicité associé aux cellules immunitaires effectrices et les infections. |
| <p>Champs d'intérêt liés au présent appel de projets (suite)</p> | <p>Les propositions portant sur les thématiques suivantes seront considérées comme non visées par le présent appel de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Essais cliniques portant sur de nouveaux agents pharmacologiques. • Essais cliniques comparant des agents pharmacologiques. • Projets de recherche clinique, recherche scientifique fondamentale, études de prévalence, élaboration de registres, recherches sur les services de santé et recherches sur les résultats. |

| | |
|--|---|
| Auditoire cible des initiatives pour l'amélioration de la qualité | <ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de la santé en exercice et chercheurs. • Patients atteints d'un myélome multiple et leurs aidants. |
| Montant approximatif prévu des subventions | <ul style="list-style-type: none"> • Un montant de 250 000 \$ a été prévu pour le financement de tous les projets. • L'objectif est de financer les projets individuels jusqu'à concurrence de 100 000 \$ (coûts directs et indirects), même si les projets de moindre envergure et moins coûteux sont encouragés. L'octroi d'un financement supérieur à 75 000 \$ sera envisagé dans le cas de propositions exceptionnelles accompagnées d'une justification budgétaire détaillée. • Les coûts indirects (frais généraux) sont plafonnés à un taux de 28 % et doivent être inclus dans le montant total de la demande de subvention. • Les candidats sont tenus de divulguer toute source supplémentaire de financement de ce projet et de démontrer l'absence de chevauchements entre celles-ci. • La décision relative à l'octroi de la subvention incombe aux membres du comité d'examen scientifique choisi par Myélome Canada. |
| Dates importantes | <ul style="list-style-type: none"> • Date de l'appel de projets : 15 mars 2023 • Date d'échéance de la présentation d'une proposition complète : 1^{er} juin 2023 • Date prévue de notification de l'octroi de la subvention : 30 juillet 2023 • Les subventions seront intégralement remises une fois la lettre d'entente dûment signée sur présentation des documents attestant l'approbation ou la renonciation du CEE. L'approbation ou la renonciation du CEE doit être reçue au plus tard le 31 décembre 2023. • Période d'exécution : octobre 2023 à octobre 2025 (la durée des projets peut être plus courte; les projets ont une durée maximale de 2 ans). |

| | |
|---|---|
| <p>Questions</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pour toute question au sujet de cet appel de projets, écrivez au directeur des affaires scientifiques et de la recherche chez Myélome Canada, Gabriele Colasurdo à gcolasurdo@myeloma.ca ou à la personne responsable des subventions chez Pfizer, Amanda Kaczerski à Amanda.Kaczerski@pfizer.com, en indiquant dans le champ objet « March 2023 Pfizer Myeloma Canada Quality Improvement » (mars 2023 - Pfizer-Myélome Canada - Amélioration de la qualité). |
| <p>Présentation de la proposition</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Rendez-vous sur www.cybergrants.com/pfizer/QI (en anglais) et ouvrez une session. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur REGISTER NOW (S'inscrire maintenant). • Choisissez le nom du programme de subventions décernées dans le cadre d'un concours : 2023 ONC Canada Myeloma Quality Improvement • Sélectionnez le champ d'intérêt suivant : Oncology – Hematologic (onco-hématologie) • Exigences relatives à la présentation de la proposition : <ul style="list-style-type: none"> • Remplissez toutes les sections requises dans le formulaire de demande en ligne en vous référant au guide présenté en annexe. • En cas de problème technique avec le site Web, cliquez sur le lien « Technical Questions » apparaissant au bas de la page. <p>AVIS IMPORTANT : Sachez que les propositions soumises par l'entremise d'autres applications et/ou après la date limite ne seront pas examinées par le comité.</p> |
| <p>Processus d'examen et d'approbation</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Un comité d'experts a été constitué et chargé de superviser ce processus et, au terme d'une procédure d'évaluation structurée, de retenir les propositions présentant le plus grand intérêt sur le plan scientifique. Myélome Canada a coordonné l'élaboration du présent appel de projets et l'examen par les pairs des demandes sera assuré par le comité d'experts. |
| <p>Mécanisme de notification des candidats</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Tous les candidats seront informés par courriel au plus tard à la date mentionnée ci-dessus. • On leur demandera peut-être de fournir des précisions durant la période de sélection. |

6. Modalités et conditions

1. Le présent appel de projets n'engage ni Pfizer ni ses partenaires à octroyer une subvention de quelque valeur que ce soit, ni à rembourser les frais engagés pour préparer une réponse.
2. Si une subvention vous est accordée, votre établissement devra signer une entente écrite avec Pfizer. [Cliquez ici](#) pour consulter les principales modalités de l'entente. Les modalités de l'entente ont été rédigées de manière à être équilibrées et raisonnables et à favoriser l'atteinte des objectifs des deux parties. La négociation de l'entente de subvention nécessitant d'importantes ressources, veuillez donc vous assurer que votre établissement (y compris votre service juridique) est en mesure et disposé à respecter les modalités énoncées avant de soumettre votre demande, car elles devront être acceptées dans leur intégralité.

7. Exigences applicables aux présentations

Pour être acceptées, les demandes doivent être soumises en ligne en utilisant le portail. La proposition complète ne doit pas dépasser 10 à 15 pages (caractères de 12 points et marges de 1 pouce) à l'exception des renseignements sur l'organisation et des références.

Avant de téléverser votre proposition complète, assurez-vous qu'elle comprend les éléments suivants* :

| | |
|--|---|
| Buts et objectifs | <p>Décrivez brièvement le but général de votre projet. Décrivez le lien entre ce but et le domaine d'intérêt de l'appel de projets, et avec les objectifs de l'organisation.</p> <p>Énumérez les objectifs <i>généraux</i> que vous prévoyez atteindre dans le cadre de votre projet tant en matière d'apprentissage qu'en ce qui a trait aux résultats escomptés. Les objectifs doivent préciser l'auditoire cible et les résultats que vous prévoyez obtenir en mettant en œuvre votre projet.</p> |
| Évaluation du besoin énoncé pour ce projet et données préliminaires | <p>Veuillez fournir un résumé des données quantitatives de base, des critères de mesure initiaux (p. ex. critères de qualité) ou des données initiales du projet (en citant les données sur les analyses des lacunes ou les données pertinentes sur les patients qui renseignent sur les objectifs cités) pour <i>votre</i> région cible. Précisez également la source des données et la méthode de collecte utilisée. Décrivez comment les données ont été analysées pour déterminer l'existence d'une lacune. Si vous n'avez pas encore été en mesure d'effectuer une analyse complète de ce point, veuillez inclure une description du plan qui vous permettra d'obtenir ces renseignements.</p> |
| Auditoire cible | <p>Décrivez le(s) auditoire(s) cible(s) pour votre projet. Indiquez également à qui profiteront directement, selon vous, les résultats de votre projet. Décrivez la taille de la population ciblée de même que la taille de votre échantillon.</p> |

| | |
|---|--|
| Structure et méthodes du projet | <p>Décrivez le projet prévu et expliquez comment il comblera le besoin déterminé.</p> <p>Si vos méthodes comprennent des activités éducatives, veuillez décrire brièvement leur sujet et leur format.</p> |
| Innovation | <p>Expliquez les mesures prises pour vous assurer que votre projet est original et ne copie pas d'autres projets ou documents qui existent déjà.</p> <p>Décrivez comment votre projet s'inspire de travaux existants, de projets pilotes ou de projets en cours qui ont été conçus par votre établissement ou d'autres établissements liés à votre projet.</p> |
| Évaluation et résultats | <p>Pour ce qui est des critères utilisés pour l'évaluation du besoin lié à votre projet, décrivez comment vous déterminerez si les lacunes dans la pratique professionnelle ont été comblées pour le groupe cible. Décrivez comment vous prévoyez recueillir et analyser les données.</p> <p>Indiquez l'ampleur des changements découlant de votre projet que vous prévoyez pour votre auditoire cible.</p> <p>Décrivez comment les résultats de votre projet seront diffusés à un large public.</p> |
| Calendrier prévu | <p>Veillez fournir le calendrier prévu de votre projet, y compris ses dates de début et de fin.</p> |
| Renseignements complémentaires | <p>Si vous estimez que vous devez communiquer des renseignements additionnels aux évaluateurs concernant l'importance de ce projet, veuillez les résumer ici.</p> |
| Renseignements sur l'organisation (environnement et mentors) | <p>Décrivez les attributs des établissements/organisations/associations qui soutiendront et faciliteront l'exécution et le leadership de votre projet. Décrivez le rôle précis de chaque partenaire du projet proposé. Les lettres d'appui des organisations partenaires doivent être déposées en même temps que la proposition complète.</p> |

| | |
|-------------------------------------|--|
| Renseignements sur le budget | <p>Le budget demandé doit être exprimé en dollars canadiens (\$ CA).</p> <p>Pour estimer votre budget, veuillez garder à l'esprit les éléments suivants :</p> <p>Les frais généraux de l'établissement et les coûts indirects peuvent être inclus dans la demande de subvention. Ils comprennent par exemple les coûts du Service des ressources humaines, les coûts pour le traitement de la paie, la comptabilité, les services de conciergerie et les services publics, les taxes foncières, les assurances de biens et de responsabilité civile et les frais d'entretien de l'immeuble, ainsi que les dépenses supplémentaires liées à l'étude telles que les frais de publication, les frais d'examen par le comité d'examen de l'établissement (CEÉ) ou le comité d'éthique indépendant (CÉI), les frais de licence de logiciel et les déplacements. Veuillez noter que Pfizer n'accorde pas de financement pour l'achat de biens d'équipement.</p> <p>L'inclusion de ces coûts ne peut pas avoir pour conséquence un dépassement de la limite budgétaire énoncée dans l'appel de projets.</p> <p>Il convient de noter que les subventions octroyées par l'intermédiaire de l'organisation mondiale des subventions médicales ne peuvent être utilisées pour acheter des agents thérapeutiques de Pfizer (sur ordonnance ou en vente libre).</p> <p>Pfizer impose à l'échelle mondiale un taux de frais généraux maximum autorisé de 28 % pour les études et les projets indépendants.</p> |
|-------------------------------------|--|